



Cit'ergie
European Energy Award

agenda 21
S'impliquer pour une ville durable



Mercredi 10 avril 2019

ENVIRONNEMENT

Mise en œuvre d'un projet solaire photovoltaïque avec financement participatif sur le gymnase Saint-Exupéry

Dans la continuité des actions qu'elle mène en matière environnementale, notamment en faveur du développement des énergies renouvelables, la Ville de Rouen fait le choix du solaire photovoltaïque sur le gymnase Saint-Exupéry. Avec une spécificité : les habitants sont invités à participer au financement du projet. Une délibération a été adoptée en ce sens lors du dernier conseil municipal du 4 avril.

Avec son importante surface de toiture et ses plus de 700 bâtiments, le potentiel solaire photovoltaïque du patrimoine de la Ville est important. Néanmoins, tous ces bâtiments ne présentent pas les caractéristiques adaptées pour l'installation de panneaux photovoltaïques (orientation au sud, sans ombre...). Les études menées par les services de la Ville montrent que le gymnase Saint-Exupéry se prête parfaitement à ce type d'installation, sous réserve d'un renforcement de la structure. Au vu des consommations relativement constantes du bâtiment le choix de l'autoconsommation de la production électrique a été retenu ainsi le projet va permettre de réduire la facture énergétique de la Ville en couvrant près de 11 % de la consommation globale du site. Le coût global du projet est estimé à 190 000 € TTC.

Les collectivités peuvent développer des projets solaires avec un investissement participatif, encouragé par la loi sur la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte du 17 août 2015. Dans le cadre de sa démarche Cit'ergie et de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Ville de Rouen souhaite ainsi inclure ses habitants dans son projet de développement des énergies renouvelables.

Afin de proposer un niveau de participation significatif, tout en préservant un projet sécurisé autant pour les habitants que pour la collectivité, le financement sollicité est envisagé à hauteur de 50 000 €. Pour permettre au plus grand nombre de participer, les prêteurs pourront investir dès 50 € et jusqu'à 2 000 € maximum. Dans un premier temps, il est proposé de ne faire participer que les habitants de Rouen. En cas de nécessité, la campagne de financement pourrait être ouverte aux habitants du territoire métropolitain.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



La campagne de financement participatif sera lancée en septembre 2019 pour une durée de 2 mois. Les habitants qui investiront dans le projet seront rémunérés par un taux d'intérêt qui reste à définir. Les travaux commenceront en novembre pour une réception en janvier 2020.

« Dans le cadre de son plan d'actions Cit'ergie, la Ville de Rouen s'est engagée à favoriser le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, à la fois sur le territoire et sur son patrimoine. Nous invitons les Rouennais.e.s à nous rejoindre dans la transition énergétique de notre territoire. La participation au financement de ce projet porte des valeurs de transparence, de traçabilité et de proximité qui s'inscrivent totalement dans le développement durable », soulignent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, et Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l'environnement.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53